



**20  
ANS!**

**Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas**

Daoulas / Dirinon / Hanvec / Irvillac / La Forest-Landerneau / Landerneau / Lanneuffret / La Martyre / La Roche-Maurice / Le Tréhou / L'hôpital-Camfrout  
Logonna-Daoulas / Loperhet / Pencran / Ploudiry / Plouédern / Saint-Divy / Saint-Eloy / Saint-Thonan / Saint-Urbain / Tréflévénez / Trémaouézan

**A** l'occasion des 20 ans de la Communauté de communes, il nous a semblé important de vous dresser le portrait de notre intercommunalité, de rappeler son historique, ses fondements et les projets qu'elle porte aujourd'hui encore au service du territoire et de ses habitants.

La richesse de nos paysages, qu'ils soient littoraux, ruraux ou urbains, les spécificités de chacune des 22 communes, constituent un cadre de vie dont la qualité est appréciée, reconnue et qu'il nous faut veiller à préserver. Notre attractivité n'est pas uniquement résidentielle, elle est également économique, portée par le dynamisme des entreprises, petites et grandes, des artisans... Nous avons donc de très nombreux atouts que l'action publique doit souligner et renforcer durablement.

## Édito

Après 20 ans d'existence, le moment des premiers bilans apparaît et tout naturellement vient également la nécessité d'interroger notre fonctionnement, nos pratiques si l'on veut satisfaire les exigences actuelles que connaissent notre territoire et nos collectivités. Face aux profondes mutations législatives et leur cohorte de normes successives, budgétaires avec des contraintes sans précédent, organisationnelles avec des transferts de compétences toujours plus lourds, nous devons doter la Communauté de communes de nouveaux outils adéquats, qu'ils soient d'ordre technique ou de gouvernance.

Afin de rationaliser et d'optimiser progressivement mais sûrement les dépenses de nos collectivités, de garantir un maillage pertinent du service public sur le territoire avec le maintien des savoir-faire et de l'ingénierie publiques, nous avons commencé par élaborer un schéma de mutualisation qui, chaque année sera débattu et amendé si besoin en était. Demain, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) nous permettra de dépasser l'agrégation de projets commu-

naux pour travailler collégialement à une ambition commune pour notre territoire qui se reflétera dans nos documents d'aménagement et s'inscrira donc durablement au service du Pays de Landerneau-Daoulas et de l'ensemble de ses habitants.

Ce destin commun, nous devons continuer à le construire ensemble, élus communautaires et élus des communes membres bien évidemment mais aussi en associant plus étroitement les acteurs économiques et associatifs et plus largement la population du Pays de Landerneau-Daoulas. C'est bien là tout l'enjeu de notre projet de territoire qui devra nous permettre d'articuler efficacement l'échelle stratégique (en projetant les ambitions du territoire communautaire à l'horizon 2030) et l'échelle quotidienne et de solidarité (en permettant le maintien de l'accessibilité de tous

au maillage des services publics). Avec de nouvelles compétences, d'autres modalités d'organisation et de fonctionnement qu'il nous faudra inventer, faire plus et mieux ensemble au service des 48 403 habitants du Pays de Landerneau-Daoulas restera le fer de lance de notre action.

**Patrick LECLERC**  
Président de la Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas



### Nos partenaires :

Des relations de partenariat se sont nouées avec les collectivités voisines au sein du pays de Brest. Ensemble, ce sont ainsi les forces de 89 communes et 400 000 habitants que nous déployons pour mettre en œuvre le développement à la fois ambitieux et partagé de notre territoire dans le respect de notre identité. Le conseil départemental du Finistère, via le contrat de territoire, et le conseil régional de Bretagne représentent également des partenaires quotidiens œuvrant de concert au bénéfice de chacun. C'est aussi grâce à ce travail en réseau que de nombreux projets peuvent être menés à leur terme sur le pays de Landerneau-Daoulas.

**Économie**

- ZAE - zones d'activités économiques - (acquisition, aménagement et gestion) : plus de 20 sur l'ensemble du territoire
- Pépinière d'entreprises de Mescoat à Landerneau
- Hôtels d'entreprises (Landerneau, Daoulas, Dirinon)
- Ateliers relais
- Crèche d'entreprises La cabane aux bruyères

**Gestion des déchets**

- Collecte des déchets
- Tri des déchets : centres de tri, déchèterie, aires de déchets verts, ambassadrices du tri

**Découverte du territoire**

- Randonnée : sentiers communautaires, vélo-route
- Sites naturels : opérateur des tourbières de Langazel, zone Natura 2000
- Patrimoine : valorisation touristique de sites patrimoniaux (enclos paroissiaux...)

**Nautisme**

- Initiation des scolaires à la pratique d'activités nautiques
- Offres touristiques nautiques
- Centre nautique de Moulin Mer

**Énergie, réseau de chaleur**

- Construction et gestion d'un réseau de chaleur alimenté par une chaufferie approvisionnée au bois

**Centre de secours du SDIS**

(service départemental d'incendie et de secours - Pompiers)

**Musique pour les scolaires**

- Interventions de dumistes dans les écoles
- Spectacles JMFrance (Jeunesses musicales de France) spectacles et transport

**Habitat**

- Plan Local de l'Habitat (PLH) : aides à la rénovation des logements anciens, logements sociaux, logements d'urgence...

**Animations**

- Soutien aux animations à caractère touristique et aux grands événements

**Maison des services publics**

(services CCPLD, Trésor public, pôle emploi, CAF, Mission locale...)

**Transport scolaire**

- Participation au financement (à hauteur de 50% du coût restant à la charge des familles)

**Assainissement (SPAC / SPANC)**

- SPANC (assainissement non collectif - environ 17 000 habitants) : vérification de la conformité des installations et aides pour les travaux de mise aux normes
- SPAC (assainissement collectif) : gestion du réseau et des stations d'épuration

**Aménagement du territoire**

- Développement du très haut débit
- Plan de déplacements
- Participation au SCoT du Pays de Brest

**Aqualorn**

- Gestion du centre aquatique
- Prise en charge de l'apprentissage de la natation pour les scolaires (+ transport)

**Sport**

- Salle de sport communautaire
- Aides à la rénovation des salles de sports du territoire

**Centre local d'information et de coordination (Clic)**

- Informations et conseils pour les personnes de plus de 60 ans

## 4 présidents...

*Quatre présidents se sont succédé à la tête de la communauté de communes les 20 dernières années. Ils ont accepté de regarder dans le rétroviseur pour nous livrer leurs meilleurs souvenirs mais aussi dans le miroir pour nous lire l'avenir qu'ils prévoient pour la collectivité.*

## François Marc

(1995-1998)

« J'ai eu l'honneur d'être le premier président de la Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas et je dois dire que ce mandat tient une place particulière dans ma vie d' élu car très stimulant en terme de créativité. Il s'agissait de lancer une dynamique autour d'un concept neuf et le Président du SIVOM que j'étais à l'époque se devait d'être en première ligne. Début 90, la Loi a ouvert la voie à la création de communautés de communes. L'idée était de chercher une dimension plus large que l'échelle des communes ou des SIVOM pour porter des projets dans un nouvel espace de solidarité intercommunal. Bénéfice: une plus grande efficacité du service public grâce à la mutualisation des moyens. Mais la démarche ne faisait pas l'unanimité parmi les élus, certains considérant « *qu'un petit chez soi vaut mieux qu'un grand chez les autres* ». Discussions et tractations durèrent plus de 2 ans. Il fallait trancher le périmètre des compétences mais aussi le périmètre géographique. Les 3 syndicats existants de Ploudiry, Landerneau, et Daoulas devaient-ils faire cavaliers seuls ou s'associer dans une seule et même structure ? Le débat n'était pas idéologique puisqu'au final les deux tiers des élus, droite et gauche confondues, se sont prononcés en faveur de la création de la communauté dans son périmètre actuel. Le clivage relevait plutôt d'une querelle entre anciens et modernes. Je dois dire d'ailleurs que les acteurs du monde économique - à travers l'ADET- avaient bien compris les enjeux et ont soutenu le projet. Nos premiers chantiers ouverts : la création de zones d'activités et de la pépinière, la construction d'une déchèterie et le développement d'actions sociales liées à l'emploi. Avec le recul, je considère que le choix de départ s'est avéré pertinent en matière de taille et d'équilibre du territoire. Je crois qu'on a réussi à construire une structure qui peut légitimement procurer des ambitions à notre territoire. »

## René Tréguer

(1998-2008)

« Au cours de mon mandat, nous avons poursuivi l'action économique qui est le cœur de métier de la Communauté de communes. On ne peut redistribuer la richesse que lorsqu'elle a été créée ! J'ai eu aussi le grand plaisir d'initier des projets emblématiques pour le pays de Landerneau-Daoulas comme la refonte de la piscine vieillissante en un véritable complexe aquatique innovant, le premier dans son genre sur le département. Nous avons essayé d'agir avec la même audace qu'avaient manifestée nos prédécesseurs lors de la création de l'équipement en 1974 ! Autre chantier hautement symbolique : la création de la Maison des Services Publics dans les anciens locaux de l'Office Central. Une certaine continuité historique... La chance que nous avons à l'époque c'est que si l'on se démenait, on parvenait à décrocher de belles subventions, ce qui facilitait la dynamique de projets avec toujours à l'esprit la volonté de travailler en large consensus entre droite et gauche. Les batailles se déroulaient avant le conseil communautaire ! On a également repris les rênes de la gestion de Moulin Mer et instauré une politique d'initiation au nautisme tout à fait unique en faveur des scolaires du territoire. L'idée étant que chaque petit habitant de la Communauté de communes puisse s'approprier son environnement maritime en pratiquant la voile. Une manière aussi de renforcer la qualité de vie sur notre territoire qui est notre second atout majeur. Un territoire pour lequel le sentiment d'appartenance grandit. On habite dans une commune, on travaille dans une autre, on pratique ses loisirs dans une troisième, on profite du bassin de vie dans toutes ses dimensions... »

## Jean-François Jaouanet

(2008-2014)

« Les 6 ans de mon mandat ont vu l'accélération de la prise de compétences communautaires avec notamment l'instauration du premier Plan Local d'Habitat en 2008 (je rappelle à cet égard que la CCPLD est l'une de celles qui consacre le plus d'argent au financement de l'habitat social) ou plus récemment la création en 2013 du Service Public d'Assainissement qui constitue une décision très importante qui s'avèrera gagnante pour chaque commune au fil du temps. À noter aussi la création d'un service Droit du Sol qui apporte une aide à la maîtrise d'œuvre à nos communes pour pallier le désengagement de l'État sur cette mission. Des évolutions notables ont aussi concerné le service environnement avec la réorganisation de la collecte sélective en porte à porte et la participation à la construction de l'usine Triglaz. Nous avons également poursuivi l'engagement en faveur des scolaires en proposant une politique d'initiation à la musique, pour laquelle nous sommes précurseurs en France. Côté équipements, on peut citer le tout nouveau centre de secours inauguré en 2013, un outil remarquable dans le Finistère. Enfin nous nous sommes beaucoup investis dans une réflexion stratégique concernant le devenir du territoire avec nos partenaires du Pays de Brest ou du département avec l'élaboration d'un plan de transport ou la création du réseau de promotion touristique de Brest terres océanes. À l'avenir, je pense que le processus d'intégration de compétences va s'amplifier, ce qui va favoriser le rapprochement entre la Communauté de communes et ses habitants. L'heure viendra peut-être de s'interroger sur la pertinence d'une élection au suffrage universel du conseil de Communauté. Les Communautés de communes devraient en tout cas voir leur rôle renforcé dans le maillage territorial à l'image peut-être des Länder allemands ? »

## Patrick Leclerc

(DEPUIS 2014)

« La Communauté de communes, je l'ai d'abord vu naître et grandir de l'extérieur à la fois comme chef d'entreprise mais aussi comme acteur économique investi au sein de l'Agence de développement économique et touristique. Des thématiques sur lesquelles les deux organismes ont travaillé de concert en particulier sur les dossiers du centre de Moulin Mer ou du complexe Aqualorn. Le dimensionnement du centre aquatique et sa politique d'initiation à la natation pour l'ensemble de nos scolaires ont ainsi contribué à faire passer le pays de Landerneau-Daoulas de la 2<sup>nd</sup>e à la 1<sup>ère</sup> division. Par la suite, j'ai découvert le fonctionnement de la collectivité de l'intérieur et participé à la définition de sa politique comme vice-président à l'action économique puis désormais comme président. Je considère que la CCPLD a beaucoup œuvré pour le tissu économique local notamment à travers la réalisation de zones économiques ou la mise à disposition de bâtiments dédiés comme les hôtels d'entreprises ou la pépinière. Des efforts qui se poursuivront car cette politique économique reste à mon sens la mission première de la Communauté. Dans l'histoire récente, le transfert de la compétence assainissement a aussi constitué un dossier lourd qu'il nous faut encore « digérer » mais c'est dans l'intérêt du territoire et on en mesurera aisément les retombées bénéfiques d'ici quelques années. Construire l'avenir de notre territoire exige aujourd'hui que nous définissions collégialement (communes et Communauté) les modalités de notre intervention publique : le projet de territoire, le schéma de mutualisation et demain le plan local d'urbanisme intercommunal renforceront, je n'en doute pas, ce bel élan de solidarité territoriale, cette force collective qui nous permet de cultiver la dynamique et la qualité de vie du Pays de Landerneau-Daoulas. »



# Une naissance anim e

Avec toute l' nergie de ses 20 ans, la Communaut  de communes c l bre son entr e dans la maturit  avec des comp tences accrues et le portage de nombreux projets. En deux d cennies seulement, elle se sera impos e dans le Landerneau des grands acteurs du d veloppement du territoire. Pourtant si plus personne ne songe   remettre en cause la l gitimit  de son existence, on oublie souvent que les circonstances de sa naissance furent mouvement es et qu'il n'y avait pas que des bonnes f es   se pencher sur son berceau ! Les tractations furent longues avant de parvenir au fameux vote du 26 d cembre 1994 qui allait porter la communaut  de communes du pays de Landerneau-Daoulas sur les fonts baptismaux.

Sur le pays de Landerneau-Daoulas, pr existaient trois syndicats qui avaient lanc  les pr mices d'une collaboration intercommunale : le SIVOM de Landerneau (n  en 1968), le SIVOM de Daoulas et le syndicat du Plateau de Ploudiry. Parmi leurs attributions : la gestion d'infrastructures ou d' quipements tels que la r purgation, la piscine de Landerneau ou encore la zone  conomique de Saint-Eloi.



Maison des services publics



## R mi Madec, chef d'orchestre hors pair...

Pendant 16 ans il orchestra la mise en musique de la politique de la communaut  de communes en sa qualit  de directeur g n ral. Ce m lomane, membre de la psallette gr gorienne de La Roche-Maurice, a su jouer sa partition avec brio. Ardent d fenseur du concept de communaut s de communes, il n'a eu de cesse d'en d montrer l'efficacit   ouvrant sans rel che au d veloppement du territoire. Connu de tous, il aura incarn  de fa on tr s humaine le visage de la communaut  de communes. Sa disparition pr matur e en 2012 nous prive de f ter en sa compagnie le vingti me anniversaire d'une collectivit  dont il aura scell  les fondations.

Ils furent les pierres angulaires sur lesquelles s' difi  la construction de la Communaut  de communes. Pour autant des r ticences subsistaient, les communes craignant de voir se dissoudre leur pouvoir d'action et leur identit . Sans oublier la question financi re car avec l'adoption d'une fiscalit    taux unique, la mutualisation n' tait pas forc ment heureuse pour les communes jusqu'alors g t es en taxe professionnelle. La discussion entre  lus a achopp  longtemps sur cet  cueil avant que l'id e d'une harmonisation liss e sur 10 ans ne l ve les derni res r sistances. Une autre bataille symbolique s'est  galement jou e autour du futur nom de bapt me de la Communaut  qui a fait l'objet d'une  pre discussion !

Les ultimes termes du contrat de mariage finalis s, la toute nouvelle Communaut  de communes du pays de Landerneau-Daoulas a pu prendre ses quartiers dans son premier domicile du quai de L on. Dans ses bagages, 35 agents. Une  quipe qui s'est renforc e au fur et   mesure de la mont e en puissance du r le de la Communaut , au point qu'il a fallu « pousser » les murs et d m nager d s 2004 dans l'embl matique Maison Carr e, ancien si ge historique de l'Office Central. Il faut dire que des 4 comp tences originelles exerc es par la CCPLD, le bouquet s'est singulièrement  toff  avec 15 comp tences assur es aujourd'hui par les services de la Communaut .

# L' conomie, moteur du d veloppement

*Depuis sa cr ation, la Communaut  de communes a toujours plac  l' conomie au centre de ses pr occupations, consid rant que la bataille pour l'attractivit  d'un territoire se gagne d'abord sur le front  conomique.*

La comp tence  conomique fait partie des comp tences « historiques » de la Communaut  de communes. Un engagement originel qui ne s'est jamais d menti. En mati re  conomique le pays de Landerneau-Daoulas affiche de s rieux atouts... C'est la deuxi me intercommunalit  du pays de Brest en nombre d'emplois (16 000) et en nombre d'actifs (74 %). M me attractivit  constat e sur le plan d mographique avec une progression de 12 % de la population en 10 ans. Ses forces : une situation g ographique strat gique entre les voies express Brest-Rennes et Brest-Quimper mais aussi une structure  conomique diversifi e.

Le paysage entrepreneurial se caract rise ainsi par un secteur tertiaire fort (MSA, Groupama...) tout en maintenant l'int gralit  de la fili re agricole sur le territoire (agriculture, agro-industrie,...). A noter le fort d veloppement de la fili re algues, tr s largement innovante et porteuse d'avenir.



Espace Robert Th bault, Landerneau



## Priorité à l'accueil des entreprises

Ce beau capital, la CCPLD entend le développer en assurant aux entreprises des conditions d'accueil optimales. L'un des leviers prioritaires de son action : la réalisation de zones d'activités et le portage d'immobilier d'entreprises. La zone pionnière de Saint-Eloi a inauguré l'aménagement en 20 ans de 15 zones réparties aujourd'hui sur l'ensemble du territoire. L'extension des zones existantes est favorisée lorsque cela est possible plutôt que l'étalement. Côté immobilier d'entreprises, on compte désormais 8 hôtels d'entreprises gérés par la CCPLD (97 occupants sur 32 800 m<sup>2</sup>) et une pépinière (57 « jeunes pousses » accompagnées depuis 1998) sans oublier les ateliers industriels et artisanaux conçus pour une demande spécifique. Le rachat d'anciens sites industriels est aussi une option étudiée pour fidéliser la présence des entreprises sur le territoire. L'idée : que les entreprises trouvent les formules d'hébergement adaptées à toutes les étapes de leur croissance. Sans dogmatisme, la philosophie des élus a toujours été d'adapter le parc immobilier aux besoins exprimés par les entreprises sur le terrain. Accompagnant l'évolution des besoins des entreprises sur un territoire en mutation, la Communauté veille au renouvellement de son patrimoine immobilier économique, en conjuguant des opérations de réhabilitation avec des ventes et des acquisitions de nouveaux biens.

## Ouverture d'une nouvelle zone d'activité économique à Kergonidec

Animée par le souci d'anticiper les besoins des acteurs économiques locaux pour mieux y répondre, la Communauté propose de nouveaux terrains disponibles dès la fin de l'année 2015. Cette zone « nouvelle génération » d'1,5 ha en entrée de ville, à destination des activités tertiaires, se veut exemplaire tant au niveau de la qualité des futures constructions qu'à l'aménagement paysager du site. Son pendant, côté nord, accueillera quant à lui le projet de création d'une clinique de rééducation et de soins de suite dans un véritable écrin de verdure. Très bonne nouvelle pour toute la population de l'est du Pays de Brest, ce sont aussi près de 100 emplois supplémentaires pour notre territoire. *Pour toute information complémentaire sur les terrains de la ZAE Kergonidec Sud, n'hésitez pas à contacter le service Économie de la Communauté : [economie.cc@ccpld.bzh](mailto:economie.cc@ccpld.bzh)*



« Historiquement implantée à La Forest-Landerneau, notre usine de fabrication de cosmétiques OTB se trouvait trop à l'étroit dans ses murs. Il nous fallait investir dans un outil de production plus performant. Une option aurait été de rejoindre la plate-forme de notre maison-mère –le groupe Bateau– à Caen. Pourtant, nous avons préféré pérenniser notre ancrage dans le pays de Landerneau-Daoulas et y investir les 11 millions d'euros nécessaires à la construction de notre nouvelle usine. La proximité de la ressource en algues tout comme le potentiel de recherche scientifique dans le domaine des sciences de la mer a pesé dans notre choix mais aussi l'accord sur lequel nous sommes parvenus avec la CCPLD. Cette dernière nous a en effet proposé un terrain de 20 000 m<sup>2</sup> à la vente sur la zone de Saint Eloi Nord, répondant ainsi à notre cahier des charges. Le fait que la collectivité rachète également nos anciens locaux au prix du marché nous a encore conforté dans notre décision. Comme nous vendons certaines de nos gammes auprès du grand public, nous espérons que notre implantation « en vitrine » de voie express aura des retombées en termes de notoriété. Dès l'ouverture nous porterons nos effectifs à 100 personnes, soit 30 embauches supplémentaires. Des emplois dont nous sommes heureux qu'ils profitent à l'attractivité du territoire. »

**Dominique LECOMTE**  
Directeur Général Adjoint  
/ Directeur d'usine d'Océan Terre Biotechnologie à Plouédern



« Notre société familiale construit des véhicules agricoles (bennes, bétailières, épandeurs de fumier...). Nous sommes aujourd'hui le premier fabricant français et le troisième européen. Présents depuis près de 70 ans sur le territoire, nous sommes très attachés au pays de Landerneau-Daoulas qui a vu naître l'entreprise. Toutefois quand nous avons quitté notre fief historique de Pencran, faute de place et soucieux d'anticiper sur une urbanisation qui se rapprochait, la question s'est posée d'une autre localisation. Mais nous ne voulions pas perdre le savoir-faire qui est dans la tête et les mains de nos employés domiciliés sur le secteur. Avec une collectivité à taille humaine, nous avons pu trouver une écoute et un accompagnement constructif auprès des élus de la Communauté parvenant ainsi à un accord global sur l'opération immobilière et foncière (cession). Nous avons construit un bâtiment de 18 000 m<sup>2</sup> dans la zone d'activités des Landes, située à Tréflévénez. Les atouts de cette nouvelle implantation : une bonne accessibilité à proximité des 4 voies et une qualité de vie préservée pour les 200 salariés de l'usine.

**Béatrice LE GALL**  
Présidente Directrice Générale des Remorques Rolland à Tréflévénez

## Vers plus de services

L'action économique de la Communauté de communes se définit aujourd'hui par une véritable expertise en ingénierie de projets (accompagnement significatif sur les dossiers de subvention, les permis de construire, etc.). Beaucoup d'efforts ont également été faits pour proposer aux entreprises une gamme de services étoffés : crèche d'entreprises La cabane aux bruyères (Plouédern), équipement en très haut débit des zones d'activité le long de la RN 12, salle de visio-conférence à la pépinière d'entreprises de Mescoat (Landerneau)... La réalisation et la requalification des zones d'activités obéissent à une exigence beaucoup plus qualitative en matière de développement durable, estampillé par le label Qualiparc. Objectif : que les entreprises trouvent au pays de Landerneau-Daoulas le meilleur biotope pour faire croître leurs projets.



Visio conférence à la pépinière d'entreprises de Mescoat à Landerneau

« Après un CAP de charcuterie à Brest, je cherchais à m'installer à mon compte sur le secteur. Mon choix s'est porté sur un local réhabilité et loué à la Communauté de communes dans le cadre d'une opération mixte commerces-habitat qui comprenait déjà un salon de coiffure et des logements au-dessus. J'ai été séduit par l'emplacement au cœur du bourg d'Hanvec et par des locaux flambants neufs, adaptés à la fabrication alimentaire. Je fabrique tous mes produits maison et me fournis auprès d'éleveurs locaux. Il faut croire que ce genre de prestation correspondait à une attente car ma clientèle provient non seulement d'Hanvec mais de toutes les communes alentours. J'ai d'ailleurs embauché une personne à mi-temps pour me seconder depuis un an »

**Anthony SALAUN**  
Artisan charcutier-traiteur à Hanvec



Réhabilitation de l'ancien site Rolland à Pencran. Aménagement des 2,5 ha de la zone d'activités de Gorrequer : 7 lots, 3 ateliers relais (l'Espace Joseph Rolland) à destination des entreprises industrielles et artisanales



**Le groupement d'employeurs "Entreprendre"**  
Créé en 1968, Entreprendre a toujours été un partenaire privilégié de la Communauté en se positionnant en relais entre les élus et les acteurs économiques, au service de l'intérêt commun du développement économique du territoire.

# Aménageur du territoire

## Projet de territoire

Si historiquement la CCPLD a d'abord apporté sa pierre au développement du Pays de Landerneau-Daoulas par le prisme de l'économie, elle n'a cessé d'affirmer son rôle d'aménageur du territoire au fil du temps en plaçant cette problématique au cœur de ses politiques. La Communauté de communes élabore notamment son projet de territoire. Son objectif : définir une feuille de route pour l'aménagement futur du pays de Landerneau-Daoulas.

## Plan global des déplacements

Un plan de déplacements est en cours d'élaboration. Il vise à mieux organiser l'offre de déplacements à l'échelle locale, notamment autour du développement du transport collectif. L'un des enjeux consistera aussi à faire de la gare de Landerneau – 1ère gare TER de Bretagne- une plate-forme multimodale qui permettra la connexion entre les différents modes de transport y compris les modes doux avec l'instauration en particulier de véloroutes.



## Instruction des autorisations d'urbanisme

Dans le domaine de l'urbanisme, la Communauté voit aussi son champ de compétences s'élargir avec la création d'un tout nouveau service d'instruction des autorisations d'urbanisme. Une création qui intervient dans un contexte de retrait de l'Etat qui instruisait auparavant les permis de construire pour le compte des municipalités. La Communauté de communes prend donc le relais. Elle apportera aux communes et aux habitants l'ingénierie d'expertise de ses équipes pour déterminer la faisabilité technique d'un projet. Une petite révolution puisque ce service se distinguera comme l'un des pionniers sur le chemin de la mutualisation à l'échelle communautaire.



## PLUi : renforcer le partenariat communes-Communauté pour mieux servir le territoire et ses habitants

La Communauté va élaborer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) avec les 22 communes. Il s'agit de formaliser un projet commun de développement durable du territoire, de l'exprimer spatialement avec les règles d'utilisation du sol, pour conjuguer enjeux communautaires et projets communaux. Renforcer la qualité du cadre de vie, concilier les enjeux de préservation de l'environnement avec les impératifs de développement économique devront trouver à s'exprimer dans ce projet fédérateur et structurant.

*Avec le nouveau Programme Local de l'Habitat, la Communauté de communes poursuit sa politique en faveur du logement sur le territoire.*

### Habitat

En 2008, la Communauté de communes a franchi un palier important en se saisissant de la compétence habitat. Son rôle : définir une politique globale du logement à l'échelle de 22 communes du territoire. Un vaste chantier dont le périmètre s'attache aussi bien au parc public que privé, aux logements anciens comme aux constructions neuves ainsi qu'aux problématiques spécifiques de certaines populations.

## Du neuf à coût abordable

La politique définie par la CCPLD est actée dans un document stratégique qu'on appelle le PLH (Programme Local de l'Habitat) et qui fixe pour 6 ans les actions et investissements à entreprendre. 2015 marque le démarrage des travaux du second PLH qui court jusqu'en 2021. Sa philosophie : le respect de la mixité sociale, le développement d'une offre de qualité à coût abordable et le renforcement du renouvellement urbain.

En matière de construction neuve, les objectifs sont de produire 300 résidences principales par an réparties sur nos 22 communes.

La volonté est de favoriser l'acquisition de logements neufs à coût abordable en encourageant financièrement des dispositifs tels que le Prêt Social Location Accession (PSLA).



Logements conventionnés, Loperhet

## De l'ancien plus qualitatif

Dans le parc de logement existant, les efforts se concentreront sur l'amélioration de l'habitat : rénovation thermique des bâtiments, travaux d'accessibilité, mise en conformité des systèmes d'assainissement individuels, etc. Mis en place depuis 2010, le prêt à taux zéro communautaire pour l'accession dans l'ancien sera maintenu.

## Des moyens pour construire

Le nouveau PLH montre un intérêt plus marqué pour les problématiques de renouvellement urbain et d'économie du foncier. Le PLH du pays de Landerneau Daoulas s'affiche comme l'un des plus volontaristes du département. Il faut dire que l'enjeu est de taille pour renforcer la dynamique démographique du territoire.

### CHIFFRES CLÉS

21 345 logements répartis sur le pays de Landerneau-Daoulas

+ 300 résidences principales

C'est l'objectif de production annuel du PLH

+ 5 230 habitants

C'est le gain de population enregistré entre 1999 et 2010



Enclos paroissial, La Roche-Maurice



Sentier côtier



Pors Beac'h, Logonna-Daoulas

# Un bel héritage en usufruit

*La valorisation touristique du patrimoine fait partie intégrante du bouquet des attributions de la Communauté de communes. Une mission de confiance quand on sait la richesse des édifices laissés en héritage.*

*Des trésors dont la CCPLD redore l'image pour mieux les faire briller dans les yeux des touristes.*



Pont de Rohan, Landerneau

Le pays de Landerneau-Daoulas dispose de bijoux d'architecture uniques comme les huit enclos paroissiaux qui dentellent la vallée de l'Elorn ou le cloître roman de l'abbaye de Daoulas. Sans oublier les maisons d'armateurs de Landerneau ou les kanndi, qui portent haut les ors d'une époque où la prospérité avait le bleu comme étendard, celui du commerce maritime et de la culture du lin. Mais sa richesse n'est pas que de pierres, elle s'affiche aussi au grand air le long des criques magiques de L'Hôpital-Camfroul ou de Logonna, dans les antiques tourbières de Langazel ou sur les landes de Hanvec... Et se nourrit des pépites exposées par le Fonds d'art contemporain Hélène et Édouard Leclerc, précieux écrin de la culture en Finistère depuis son ouverture en 2011.

## Unis et plus visibles dans le paysage

Le patrimoine du pays de Landerneau-Daoulas ne bénéficie pourtant pas toujours d'une notoriété à la hauteur de sa valeur, d'où les actions engagées par la CCPLD. Elles se concentrent sur l'amélioration continue de la qualité de l'accueil et le développement d'une offre touristique originale. La Communauté de communes gère ainsi les lieux d'accueil physique des visiteurs que sont la maison du tourisme à Landerneau et les points information « délocalisés » en saison. Elle accompagne aussi les professionnels (hébergeurs, restaurateurs...) dans leur démarche de certification qualité et édite les guides d'information destinés au public. Mais les us et coutumes des vacanciers ont fait la révolution en même temps qu'Internet. Pour gagner une plus grande visibilité, le pays de Landerneau-Daoulas a conclu une alliance stratégique avec les cinq pays touristiques du pays de Brest qui ont choisi de se regrouper depuis 2015 au sein de la destination « Brest terres océanes ». Objectif : unir leurs forces pour démultiplier les moyens de promotion au-delà de la Bretagne et développer la vente de produits touristiques en ligne.



## Défricher des chemins moins fréquentés

La CCPLD croit au potentiel de développement des sentiers de randonnée. Depuis 2005, elle a soutenu la création de circuits aux quatre coins du pays, de balades littorales en parcours bucoliques au fil de l'Elorn et de la Mignonne. À l'avenir, la volonté est de créer des sentiers se prolongeant sur les territoires voisins. L'ambition : faire du GR 34 un GR 20 à la bretonne ! Une réflexion sur la véloroute est également en cours et devrait permettre de rejoindre le Pays de Lesneven et de la Côte des Légendes depuis la gare de Landerneau, tout en profitant des paysages de Langazel.

Si le littoral de la CCPLD ne s'ourle pas de plages de sable blanc, il ne manque pas de relief. La collectivité soutient les trois clubs nautiques du secteur pour mettre en œuvre de nouveaux produits touristiques à la saveur iodée : descente de l'Elorn en kayak ou croisière en rade avec dégustation d'huîtres figurent au carnet de navigation !

Dans l'objectif de contribuer à installer une atmosphère vivante et conviviale sur le territoire, la Communauté de communes porte enfin une politique de soutien aux animations touristiques à caractère novateur, qu'elles soient portées par des mairies ou des associations, de grande envergure ou plus intimistes. À l'agenda : concerts, théâtre, festivals, compétitions de voile pour une enveloppe de 90 000 €. Le but : ouvrir l'appétit culturel des visiteurs mais aussi stimuler le lien social et le sentiment d'appartenance des habitants à un territoire communautaire dont on constate qu'il n'a rien d'une construction « hors sol » mais se fonde au contraire sur une histoire partagée depuis des siècles.



Sentier des Crêtes, Saint-Éloy

« L'histoire commune des habitants du pays de Landerneau-Daoulas s'est scellée sur des fondations solides, sur de la pierre : le Kersanton et la pierre de Logonna. Un trésor minéral extrait des sous-sols de 5 communes du territoire : L'Hôpital-Camfroul, Logonna, Loperhet, Daoulas et Hanvec. Comme les cailloux du petit poucet, on en retrouve partout. Le Kersanton a été la matière première de quelques-uns des plus beaux édifices religieux du

Finistère -enclos paroissiaux ou basilique du Folgoët en tête- tout comme la pierre de Logonna. Facile à travailler mais en même temps très résistante à l'érosion, le Kersanton s'avérait idéal pour la sculpture. On l'employait aussi pour les monuments funéraires, la construction de châteaux (Ker Stears), de fontaines, viaducs et ouvrages maritimes. La Royale en faisait même des boulets de canon !

L'âge d'or du Kersanton coïncidera avec l'édification des phares au XIX<sup>e</sup> s. Eckmühl comme le phare de l'Île Vierge prouvent que le Kersanton tient bien la mer... Même la statue de la Liberté repose toujours sur son socle de Kersanton... Ces carrières ont généré une activité économique importante avec plus de 1 000 employés à la grande époque dont beaucoup des marbriers ou sculpteurs de la région sont les descendants, tout comme moi. »

**Dany Sanquer**  
Propriétaire et ancien exploitant de la carrière de Rhun Vraz - L'Hôpital-Camfroul



La Communauté de communes a élargi le champ « historique » de ses missions en déployant de nouveaux services à destination des habitants. Ils s'inscrivent dans trois grands domaines : le social, le sport et les actions en faveur des scolaires. Par leur impact direct sur la vie quotidienne, ces actions de proximité jouent un rôle « d'accélérateur » du lien social en même temps qu'elles renforcent le sentiment d'appartenance au territoire. Souvent originale voire inédite dans ses déclinaisons, cette politique apporte sa pierre à l'édifice d'un territoire plus solidaire et vivant.

## Accélérateurs de lien social

*Evolution majeure dans la politique de la CCPLD des dix dernières années, le développement volontariste des services à la population concrétise chaque jour un peu plus le rapprochement de la collectivité et des citoyens. Une tendance durable.*

### CLIC

## Générateur du bien vieillir

Dernier né des services à la population, le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) s'adresse à toute personne de plus de 60 ans, soit 21% des habitants du territoire. C'est un service gratuit d'information où les seniors et leurs familles trouvent renseignements et accompagnement auprès de professionnels sur toutes les thématiques liées au vieillissement. Maintien à domicile, demandes d'hébergement en EHPAD et autres dossiers d'allocation personnalisée d'autonomie paraissent d'un coup plus simple ! Cette nouvelle compétence communautaire depuis 2013 permet d'apporter à l'ensemble des habitants de notre territoire une vraie réponse professionnelle aux questions du vieillissement.



## Agenda scolaire : le territoire au sommaire

Financé par la CCPLD dans le cadre de sa politique en faveur des scolaires du pays de Landerneau-Daoulas, l'agenda est un outil pédagogique qui a tout naturellement trouvé sa place dans les cartables des élèves depuis 2010. Imprimé à 1000 exemplaires chaque année, il est diffusé auprès de toutes les classes de CM2. Son ambition est double : créer un sentiment d'appartenance des enfants à leur bassin de vie tout en les accompagnant dans l'apprentissage de la citoyenneté. Adapté à un public de jeunes lecteurs, l'agenda se distingue par sa forme ludique agrémentée de nombreux dessins humoristiques et planches de BD. Au sommaire, des messages de prévention sur des thèmes tels que la violence verbale, le sommeil, l'égalité filles-garçons, la sécurité routière, l'environnement ou encore le trop-plein d'écrans. Un vrai vade-mecum pour le citoyen en devenir du pays de Landerneau-Daoulas en somme. Lors de la distribution par les élus, l'occasion est donnée aux élèves de mieux comprendre le rôle dévolu à la Communauté de communes en même temps qu'une première incursion dans l'univers de la politique pour une leçon d'éducation civique tout sauf théorique.



### AQUALORN

## Un équipement phare

Les 9 bassins du complexe nautique d'Aqualorn sont le théâtre de quelques 200 000 baignades par an tous publics confondus. Ce qui en fait à n'en pas douter un des équipements de loisirs les plus populaires du pays de Landerneau-Daoulas. Historiquement c'est d'ailleurs le premier équipement fédérateur porté par la Communauté de communes dès 1995. Lors de sa refonte radicale en 2004, son concept est alors unique dans tout le département. Dans un contexte aujourd'hui concurrentiel, la CCPLD met toujours l'innovation au cœur de ses préoccupations en réinventant l'offre en permanence pour convaincre de nouveaux baigneurs de faire le grand plongeon. À côté des amateurs de brasse traditionnelle, cohabitent de nouvelles activités ludiques : aquabike, aquafitness. Au-delà de sa vocation de « piscine », Aqualorn devient aussi le lieu d'accueil d'événements (démonstration de stand-up paddle, expo photo sous-marine...) et se mouille pour l'animation du territoire.



### POLITIQUE SPORTIVE

## La foulée s'accélère

La compétence sportive fait partie du terrain de « jeu » de la Communauté de communes depuis 2012. Outre l'apprentissage de la natation et l'initiation au natisme, l'action de la CCPLD porte sur la rénovation ou la construction d'équipements sportifs en participant au financement des projets avec des fonds de concours (400 000 € / an). Objectif : aider les communes à réhabiliter leurs installations sportives vieillissantes sur le plan de la performance énergétique ou de l'accessibilité notamment. Enfin la CCPLD construit une salle de sports communautaire dimensionnée pour l'accueil de 1 500 spectateurs. Vitrine de l'excellence et du dynamisme des clubs sportifs de l'ensemble du territoire, cette salle accueillera des compétitions d'envergure, dans de nombreuses disciplines (sports de combat, hand, basket, tennis de table,...), sans oublier les scolaires qui bénéficieront d'un mur d'escalade qui leur sera dédié. Spectacle sportif d'ouverture programmé dès septembre 2016 !

### POLITIQUE NAUTIQUE

## La pédagogie des embruns

Imaginé en 2007, la politique nautique de la CCPLD s'inspire de la pratique des communes de haute-montagne qui apprennent aux enfants à chausser les skis dès le plus jeune âge. Pareillement la Communauté de communes souhaite que les élèves des écoles élémentaires et les collégiens du pays de Landerneau-Daoulas soient à l'aise comme des poissons dans l'eau dans leur environnement maritime. Ils embarquent ainsi pour des séances d'initiation à la voile ou au canoë kayak dans l'un des trois centres nautiques du territoire. Bénéfice de la « traversée » : découvrir un sport, ses valeurs de solidarité et de cohésion mais aussi profiter de leçons de physique et de biologie appliquées (exploration de la faune et de la flore, phénomènes du vent et des marées). Près de 1100 élèves tiennent barres et rames chaque année pour un coût de 145 600 € à la charge de la collectivité.

« Mon fils de 9 ans a joué les moussaillons pour un séjour de quelques jours avec sa classe au centre de Moulin Mer. Il est revenu enthousiaste de cette aventure, riche en émotions fortes, dessalage compris ! Au-delà du plaisir de découvrir la voile, c'était aussi pour lui une première expérience en autonomie loin de la maison, un apprentissage de la vie en collectivité... C'est une opportunité éducative originale offerte à nos enfants. »

Marie,  
parent d'élève

INITIATION MUSICALE

Démocratiser l'accès à la culture

Depuis 2008, la CCPLD a écrit la partition d'une politique d'initiation à la musique inédite pour une Communauté de communes. Elle se joue en deux actes. Le premier intéresse la prise en charge des interventions de musiciens DUMISTES dans les écoles maternelles et primaires du territoire. Leur rôle : orchestrer des projets pédagogiques musicaux à la demande des enseignants. Le second vise à faire vibrer les enfants au rythme des envolées d'un vrai spectacle à découvrir sur la scène du Family. Une expérience concoctée en partenariat avec l'association des Jeunesses Musicales de France. 35 écoles et tous les enfants des 3 cycles du premier degré ont ainsi cultivé leur oreille musicale en 2014. Des petits mélomanes toujours plus nombreux au fil des ans au point que la collectivité consacre désormais 80 000 € à cette démocratisation musicale plébiscitée par les écoles.



Spectacle JM France

« Notre association les Jeunesses Musicales de France s'investit depuis 30 ans pour permettre aux plus jeunes de vivre l'expérience d'un concert, en dépit des freins sociaux et géographiques. Nous organisons 5 spectacles par an dont 3 sont intégralement pris en charge par la Communauté de communes, dans le cadre d'une convention. Heureux de la confiance accordée, nous ne pouvons que nous féliciter de la signature de cette convention unique en France, citée en exemple par nos instances nationales. »

**Françoise Dincuff**  
Présidente de la délégation lander-  
néenne et de l'association départemen-  
tale des Jeunesses Musicales de France



TRANSPORTS SCOLAIRES

La CCPLD allège la facture

C'est un des volets d'intervention sociale de la Communauté les plus méconnus mais qui s'avère pourtant moteur d'économies importantes pour les familles. Si le Département assure l'organisation des transports scolaires quotidiens, la CCPLD contribue pour 196 346 € à leur financement en prenant à sa charge la moitié du tarif du billet d'un collégien résidant sur le pays de Landerneau-Daoulas. Une disposition qui s'applique également aux lycéens fréquentant les établissements landernéens.

À cet allègement quotidien dans les portefeuilles parentaux, s'ajoute la gratuité des transports vers Aqualorn pour les élèves de maternelle et primaire. La même gratuité s'applique pour les trajets effectués dans le cadre de la politique nautique ou pour l'initiation au spectacle vivant. Objectif : que le coût du transport ne soit pas un frein à l'éveil des plus jeunes habitants du territoire.

Le pays s'est mis au vert

Dès l'origine, la protection de l'environnement figurait au carnet de route de la Communauté parmi les objectifs prioritaires. Un secteur qui en 20 ans a connu des évolutions spectaculaires et une révolution des mentalités...

Quand on songe que jusque dans les années 1975, une décharge existait encore au bout du quai de Landerneau, on mesure le chemin parcouru...

Bras opérationnel de la collecte et du traitement des déchets sur le territoire, la Communauté de communes a œuvré avec succès à la diminution continue de l'impact environnemental de nos ordures ménagères. Grâce à la présence quotidienne de la flotte des camions bennes siglés aux couleurs de la CCPLD, cette mission reste d'ailleurs l'une des mieux identifiées par les habitants. Après les déchets, c'est désormais à l'optimisation de la qualité de l'eau que la communauté de communes s'attaque avec à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle une nouvelle révolution : le transfert de compétences sur l'assainissement en 2013.



LA COLLECTE

Des résultats en nette progression

Dès 1995, la Communauté de communes a organisé en régie la collecte et le traitement des déchets financés par le biais d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères (dont le taux reste inchangé depuis 2006). Dès le départ, une réflexion sur la collecte différenciée a rapidement débouché sur la création de déchèteries, d'aires de déchets verts et de points d'apports volontaires pour les matériaux recyclables. Une réflexion qui a connu un nouveau tournant en 2013 avec la refonte complète de la gestion de la collecte. Le scénario retenu : un passage tous les 15 jours alternant ramassage des ordures ménagères et produits de la collecte sélective (excepté sur l'hyper-centre de Landerneau équipé de colonnes enterrées). Une politique couronnée de succès qui se solde aujourd'hui par une forte baisse du tonnage des ordures ménagères, la plus rapide constatée dans le Finistère ! Parallèlement les tonnages collectés sélectivement ont augmenté de près de 500 tonnes, conséquence de la réorganisation et du travail de sensibilisation initié par les ambassadrices de tri recrutées par la collectivité.





Usine Triglaz - ZAE Saint-Eloi Nord à Plouédern

**LE TRAITEMENT DES DÉCHETS**

**Nouveaux outils plus performants**

En matière de traitement les choses ont beaucoup bougé en 20 ans, en même temps que les techniques de valorisation et la prise de conscience de la société. Conséquence : une tendance globale à la baisse du volume des ordures ménagères qui a conduit à une baisse de rentabilité des usines de valorisation devenues trop nombreuses par rapport au volume de déchets à traiter. Il a donc fallu repenser l'implantation des équipements à l'échelle départementale. L'unité de traitement et de compostage de Saint-Eloi à Plouédern -gérée par le SIVALOM et à laquelle la Communauté était adhérente- a ainsi été arrêtée. À sa place, un centre de transfert des ordures ménagères entièrement automatisé devrait être livré fin 2015. Utilisé pour la dépose des déchets des deux communautés de Landerneau-Daoulas et de Landivisiau, il sera géré par la CCPLD. C'est également à Plouédern, que s'est installée depuis 2013 la nouvelle usine de traitement des emballages secs ménagers pour le Nord-Finistère. Baptisée Triglaz, elle est pilotée par la SOTRAVAL (société publique) et assure le tri de nos fameuses poubelles jaunes ! Doté des équipements les plus performants, ce nouvel outil permet des économies d'échelle avec à la clé 300 000 € de dépenses en moins pour la Communauté de communes en 2014.



Déchèterie de Saint-Éloi, Plouédern

**ASSAINISSEMENT**

**Naissance d'un service mutualisé**

2013 signe l'acte de naissance du nouveau service public d'assainissement géré en régie par la CCPLD. Il réunit le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) et le SPAC (Service Public d'Assainissement Collectif). Créé en 2006 le SPANC a pour mission de vérifier la conformité et le bon état de fonctionnement des installations d'assainissement non collectif, qu'il s'agisse de constructions neuves ou de réhabilitation. Il réalise aussi les diagnostics pour les ventes immobilières. Quant au SPAC, il assure la collecte et le traitement des eaux usées, l'entretien du réseau collectif et des stations d'épuration. Cette nouvelle prise de compétences de la CCPLD s'explique par le contexte : de nombreux équipements du territoire arrivaient à saturation et devaient se moderniser pour répondre aux évolutions réglementaires. Des coûts importants mais qui, mutualisés à l'échelle intercommunale, pèsent moins lourd dans les finances des communes. Les projets de modernisation et de construction de stations d'épuration fleurissent sur tout le territoire avec 5 mises en service en 2014 et 5 projets en cours. Validé en juin 2015, le schéma directeur d'assainissement précise les priorités d'investissements futurs.



Atelier-relais GLS  
ZAE Saint-Eloi Nord à Plouédern

**DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**De l'énergie (propre) à revendre !**



Conformément aux engagements édictés dans sa charte de l'environnement en 2006, la Communauté de communes a initié depuis 2008 une politique qui encourage les énergies durables. Elle réalise ainsi des audits énergétiques de ses bâtiments pour améliorer leurs performances. Des travaux en ce sens sont effectués à l'hôtel d'entreprises de Lannuzel et à la Maison des Services Publics. Parallèlement la CCPLD a aussi procédé à l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communautaires parmi lesquels la crèche, le bâtiment occupé par GLS ou la déchèterie de Saint-Eloi. De petites chaufferies bois à granulés équipent par ailleurs l'écopôle de Daoulas et l'opération mixte commerces-habitat de Hanvec. Enfin un projet de réseau de chaleur d'envergure fonctionnant avec une chaufferie bois alimentera fin 2015 la future salle de sports communautaire, Aqualorn, l'IME et la maison d'accueil spécialisée de Kerlaouen, et deux salles de sports landernéennes.

**CHIFFRES CLÉS**

- 8 946 tonnes d'ordures ménagères collectées sur le pays de Landerneau-Daoulas en 2014 (contre 12 249 tonnes en 2007)
- 3 192 tonnes de recyclables collectés en 2014 (contre 2075 tonnes en 2007)
- 6 323 foyers recensés par le SPANC
- 15 915 abonnés au SPAC
- + de 150 km de réseau d'eaux usées
- 21 systèmes d'épuration (stations, lagunes...)
- 55 240 Kw en production photovoltaïque

# Une collectivité qui s'affirme

*Solidement ancrée dans le paysage des acteurs du développement local en 20 ans d'existence seulement, la communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas devrait voir son rôle encore conforté les prochaines années à la faveur de la réorganisation territoriale et d'un éventail de compétences élargi.*

« La Communauté de communes ne va pas ralentir son rythme de travail dans les années à venir. Plus que jamais elle est appelée à s'affirmer comme une pièce maîtresse de l'organisation administrative territoriale assumant son rôle de courroie de transmission entre Région, Département et communes.

À l'avenir, je crois que le mouvement d'élargissement des compétences de la Communauté de communes se poursuivra au sein de réflexions collectives partagées. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est ainsi en marche et devra permettre un aménagement concerté de nos 22 communes dans le respect des prérogatives de chacune.

Autre bouleversement qui ne manquera pas d'impacter le destin de notre territoire : le passage du statut de Communauté de communes à celui de Communauté d'Agglomération, accessible aux intercommunalités de plus de 50 000 habitants. Un seuil que nous devrions probablement dépasser d'ici la fin de ce mandat compte tenu de la dynamique démographique qui est la nôtre. Préparer l'agglomération c'est en effet confirmer notre position de seconde intercommunalité du Pays de Brest, anticiper la mise en place de nouvelles politiques au service de la population avec des perspectives de financement plus adapté.

Nous sommes véritablement à un moment clé de l'histoire de la Communauté de communes où il nous faut écrire une nouvelle page de l'aménagement de notre territoire, détaillée noir sur blanc dans le nouveau projet de territoire qui entend bien conforter le développement de l'action communautaire dans un contexte général de réductions budgétaires.

Le travail sur le plan global de déplacements se poursuivra et s'attachera à mailler le territoire de façon équilibrée, avec en particulier le renforcement de l'axe Daoulas-Landerneau et le développement de l'offre de transports.

Avec volontarisme, nous devons rechercher et obtenir cohérence et lisibilité territoriales au-delà de nos frontières stricto-sensu, à travers les politiques de contractualisation menées avec le Pays de Brest, le Département et la Région. Des coopérations qui ne signifieront pas pour autant une perte d'identité pour le pays de Landerneau-Daoulas qui entend bien rester cette collectivité à visage humain qui fait sa marque de fabrique.

Il nous faut continuer à nous appuyer sur nos forces : une économie qui présente des spécificités importantes, gage d'autonomie, et une très belle qualité de vie qui joue à plein sur l'attractivité du territoire. »

Patrick Leclerc



Chaufferie bois - Saint-Ernel à Landerneau

## Demain : les nouveaux projets d'investissement...

### 3 zones d'activité économique en chantier

- La ZAE de Kergonidec à Landerneau
- La ZAE de Saint-Eloi – Mescoden à Plouédern et Ploudaniel
- La ZAE de Reun-ar-Moal à Daoulas et Irillac

### Salle de sports communautaire

#### SAINT ERNEL - LANDERNEAU

Elle pourra accueillir jusqu'à 1500 personnes et recevoir de nombreuses disciplines (basket, hand, tennis de table, judo, tir à l'arc...) et même des événements de niveau national. Livraison : été 2016.

### Chaufferie bois

#### SAINT ERNEL - LANDERNEAU

Elle alimentera un réseau de chaleur qui desservira Aqualorn, la salle COSEC, la salle de sports communautaire, l'IME Don Bosco-Mutualité, la MAS et la future salle municipale de combat, de danse et de gymnastique de la Ville. Livraison : novembre 2015.

### Centre de transfert communautaire

#### PLOUÉDERN

Fruit de l'entente intercommunale entre les communautés de communes des pays de Landerneau-Daoulas et de Landivisiau, il permet la dépose des ordures ménagères résiduelles des deux communautés de communes avant retraitement en usine d'incinération. Livraison : décembre 2015.

### Écosite de Gorré Ménez

#### LOPERHET

Réfection des bâtiments en vue d'une exploitation orientée nature et environnement avec activités complémentaires de tourisme et de loisirs possibles. Livraison : été 2016.



Ecosite de Gorré Ménez à Loperhet



Salle de sports communautaire - Saint-Ernel à Landerneau

## Coordonnées des services

### **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LANDERNEAU-DAOULAS**

59, rue de Brest - BP 849  
29208 LANDERNEAU cedex

**Tél. 02 98 21 37 67**  
**Fax : 02 98 21 46 41**  
**cc@ccpld.bzh**



### **Aqualorn**

Tél. 02 98 85 18 89  
aqualorn.cc@ccpld.bzh

### **CLIC**

Tél. 02 98 85 99 08  
clic@ccpld.bzh

### **Office de tourisme**

Tél. 02 98 85 13 09  
tourisme@ccpld.bzh

### **Service Assainissement**

Tél. 02 98 85 49 66  
Astreinte assainissement :  
06 11 74 64 98  
spac.cc@ccpld.bzh (collectif)  
spanc.cc@ccpld.bzh (non collectif)

### **Service Environnement**

Tél. 02 98 21 34 49  
environnement.cc@ccpld.bzh

### **Déchèteries :**

Plouédern : Tél. 02 98 85 19 50  
Daoulas : Tél. 02 98 25 92 60  
Ouverture du lundi au samedi  
Du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février :  
de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre :  
de 9h à 12h et de 14h à 19h

### **Aires de déchets verts :**

6 aires de stockage sont en libre accès,  
24h/24 sur les communes de Hanvec,  
La Forest-Landerneau, La Martyre,  
Loperhet, Pencran et Plouédern.